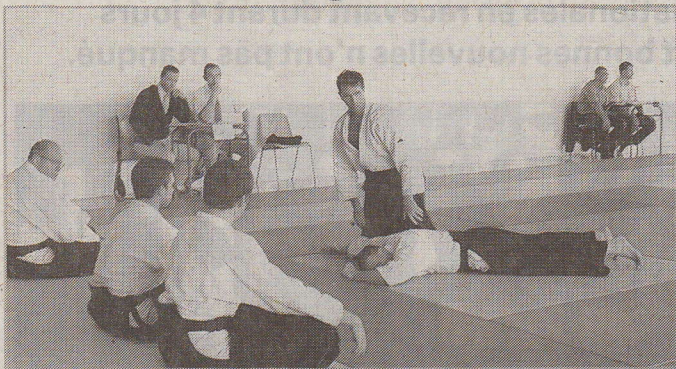


Aïkido : de nouveaux enseignants



L'examen pour l'obtention du diplôme fédéral d'aïkido s'est déroulé, samedi, au dojo carpinien.

Comme pour tous les sports, y compris les arts martiaux, l'apprentissage et la pratique de l'aïkido nécessitent un enseignement de qualité dispensé par des personnes diplômées. C'est pour cette raison que tous les clubs lorrains mènent une politique de formation soutenue.

En témoigne l'examen pour l'obtention du brevet fédéral d'enseignement de l'aïkido et qui s'est déroulé, samedi, au dojo carpinien, accueilli par les bénévoles locaux et son président, René Trognon. Il vient conforter des aptitudes à enseigner acquises lors d'une formation d'une durée de quatre-vingts heures pouvant s'échelonner sur deux ans. Outre celle-ci, et pour prétendre accéder aux épreuves, les candidats doivent être ceinture noire 1^{er} dan et posséder l'attestation aux premiers secours.

Vingt prétendants issus de la Lorraine, dont les Vosges et Charmes, de la Champagne-

Ardennes, voire de la Bourgogne, ont ainsi passé trois épreuves. Gérées et sanctionnées par les jurys, celles-ci se sont déroulées sur la journée, coordonnées et supervisées par Michel Gillet, venu de Lyon, chargé de formation à la fédération française d'aïkido et de budo et par Hervé Friedrich, président de la Ligue de Lorraine. Lors de l'épreuve pédagogique, les stagiaires ont préparé un plan de séance et consolidé celui-ci sur le tapis. A l'épreuve orale, ils ont été interrogés sur une étude cas qu'ils peuvent rencontrer dans leur future fonction de cadre, comme la recherche de subventions ou la responsabilité en tant que dirigeant ou enseignant. Enfin, l'épreuve technique est une mise en situation pratique pour présenter des techniques à la demande des examinateurs et un travail au choix. Le diplôme fédéral permet d'enseigner l'aïkido uniquement à titre bénévole.